



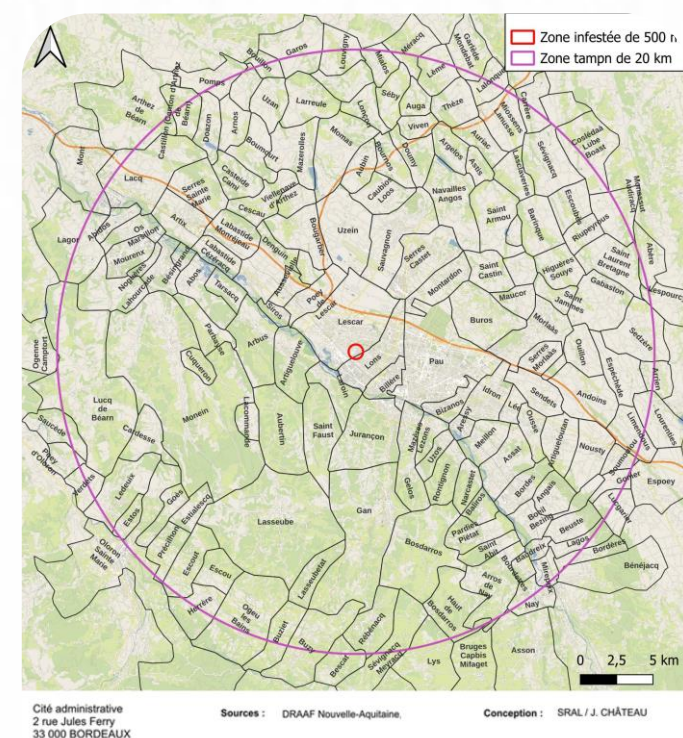
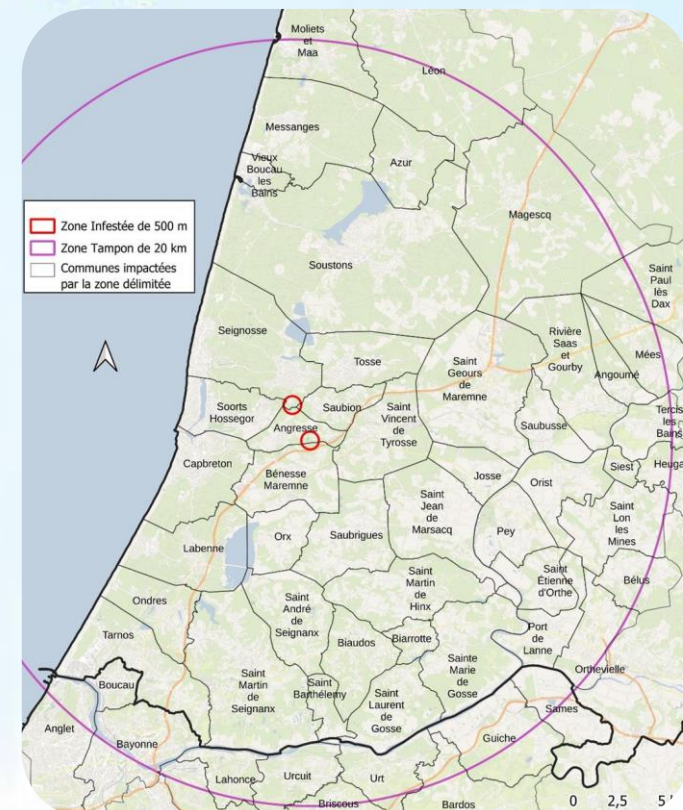
VOUS ÊTES EN ZONE RÉGLEMENTÉE NÉMATODE DU PIN

VIGILANCE

PROTÉGEONS ENSEMBLE NOS FORÊTS DE PINS

Le nématode du pin a été détecté dans les Landes et les Pyrénées-Atlantiques. Cet organisme de quarantaine prioritaire constitue un danger sanitaire majeur pour les arbres résineux, notamment les pins, qu'ils soient situés en forêts, en parcs et jardins ou en milieu urbain.

A cet effet des zones réglementées ont été mises en place par arrêté préfectoral. Chacun doit agir en respectant les règles pour éviter sa dissémination



QU'EST-CE QUE LE NÉMATODE DU PIN ?



C'est un ver microscopique (Bursaphelenchus xylophilus) originaire d'Amérique du Nord.



Il est transporté et transmis par un insecte coléoptère de 12 à 26 mm de la famille des longicornes se développant sur les pins.



Une fois dans l'arbre, le nématode bloque la circulation de la sève et le pin meurt en quelques semaines.



Le nématode du pin est présent dans les Landes ainsi que dans les Pyrénées-Atlantiques

COMMENT SE DISSÉMINE-T-IL ?

Le nématode du pin se dissémine d'arbre en arbre via son insecte vecteur et sur de plus longues distances du fait des activités humaines de transport de plants ou troncs contaminés par le nématode ou par le transport accidentel de l'insecte vecteur contaminé dans un morceau de bois ou un véhicule.

LES RISQUES PRINCIPAUX :



Le transport de bois de résineux (bûches, branches, écorces, bois d'emballage...).



Le déplacement de plants de résineux de grande taille ou de boutaïs de pin



Le transport dans son véhicule ou ses bagages d'insectes vivants.

LES RÈGLES À STRICTEMENT RESPECTER



Ne transportez pas de bois de résineux (bois de chauffage, palettes...)



N'exportez pas de plants de résineux en pot ou de bois de résineux vers l'extérieur de la zone. Les pommes de pins ne sont pas concernées



Soyez attentifs à l'état des pins et signalez tout arbre anormalement jauni ou mort.

Le ramassage de bois pour constituer des piles de bois de chauffage est **INTERDIT**.

Le transport et la circulation de végétaux ou bois de résineux à destination de l'extérieur de la zone sont strictement **INTERDITS**.

POURQUOI EST-CE UN DANGER SANITAIRE MAJEUR ?



Il n'existe aucun traitement curatif.



Il peut détruire rapidement de vastes surfaces de forêt.



Il aurait un impact fort sur l'environnement, l'économie et nos paysages.

Il est sans danger pour la santé humaine et animale.

VOUS CONSTATEZ UN PIN JAUNI OU MORT DE FAÇON ANORMALE ?



SIGNELEZ-LE !

